

Interlocutrices :

Regula Heller
Tél. : +41 31 511 38 41
regula.heller@anq.ch

Marie-Christine Eisenring
Tél. : +41 79 357 13 18
mchristine.eisenring@hopitalvs.ch

À l'attention

des responsables qualité ainsi que des personnes impliquées dans la surveillance des infections du site chirurgical en soins aigus

Berne, le 5 octobre 2020

SURVEILLANCE DES INFECTIONS DU SITE CHIRURGICAL AVEC SWISSNOSO

Allègement de la méthode de mesure à partir d'octobre 2021

Madame, Monsieur,

En février dernier, nous vous annoncions que la méthode de mesure de la surveillance des infections du site chirurgical postopératoires avec Swissnoso allait connaître des adaptations. Nous faisons donc suite à ce courrier afin de vous informer de l'état d'avancement de ces travaux.

En raison de la gestion de la pandémie de COVID-19, qui a demandé de gros efforts de la part des institutions impliquées dans la surveillance, il n'a pas du tout été possible de mettre en œuvre les adaptations prévues pour la période de surveillance débutant en octobre 2020. Nous ne pouvons que regretter le retard pris.

Cependant, à compter du **1^{er} octobre 2021**, les adaptations suivantes entreront en vigueur :

Adaptation du suivi pour les interventions chirurgicales avec implant

- Passage à un suivi unique après 90 jours, au lieu du suivi précédent après 30 jours et après un an, pour tous les types de chirurgie implantaire enregistrés et ce pour tous les types d'intervention surveillés avec implant :
 - implantations électives de prothèses de hanche et de genou ;
 - tous les types d'intervention en chirurgie cardiaque ;
 - laminectomies avec implants.
- Limitation du suivi des implantations électives de prothèses de hanche et de genou à la surveillance des infections des organes/espaces au sens des infections associées à la prothèse.

Pour les types d'intervention sans implant, le suivi à 30 jours reste d'actualité.

Numérisation du relevé des données lors du suivi

- Implémentation d'un outil de saisie électronique des données dans le cadre du suivi de tous les types d'intervention ; les préparations sont en cours et une phase pilote est planifiée

Adaptation du catalogue de procédures chirurgicales surveillés

- Arrêt du suivi des spondylodèses (à partir de janvier 2021, le registre des implants SIRIS rachis sera introduit)
- Arrêt du suivi des cures de hernie
- Introduction du suivi des interventions en chirurgie vasculaire des membres inférieurs

Nous vous communiquerons des informations détaillées sur la mise en œuvre de ces modifications en amont.

Nous vous rappelons qu'il convient de suivre au minimum, tout comme par le passé, trois types d'intervention du catalogue de procédures chirurgicales. Dans la mesure où votre institution dispose d'un mandat pour la chirurgie du côlon, le suivi de ce type d'intervention est obligatoire.

Outre les trois types d'intervention, et quel que soit le nombre de cas, le suivi des appendicectomies chez les enfants et adolescent-e-s est également obligatoire. Nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de ces consignes.

Nous vous serions également reconnaissants de transmettre ce courrier aux responsables de votre institution, et vous en remercions par avance. Nous restons à votre entière disposition pour toute demande de renseignement complémentaire ou question.

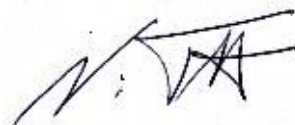
Nous vous remercions de votre collaboration. Prenez bien soins de vous.

Avec nos meilleures salutations

ANQ



Regula Heller
Responsable Soins aigus
Directrice adjointe



Prof. Nicolas Troillet
Vice-président de Swissnoso



Marie-Christine Eisenring
Cheffe de projet SSI Surveillance
et validation

Copie à :

- Prof. Andreas Widmer, président de Swissnoso
- Erich Tschirky, secrétaire général de Swissnoso